

**Si votre
ABONNEMENT
est échu**

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans la page 241 de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

On honore la mémoire de deux grands Canadiens

Le nouvel édifice de la Ferme expérimentale centrale, appelé "Edifice William Saunders", en mémoire du Dr William Saunders, premier directeur des fermes expérimentales de 1886 à 1911, et le "Jardin-souvenir Macoun" établi en mémoire du Dr W. T. Macoun, horticulteur du Dominion, ont été inaugurés officiellement le samedi après-midi, 6 juin, par le très honorable W. L. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada. La cérémonie comprenait également le dévoilement d'une plaque par W. E. Saunders à la mémoire de son père, et le dévoilement d'un cadran solaire dans le Jardin-souvenir Macoun par John Macoun, fils du Dr Macoun. La plaque souvenir du Dr Saunders sera placée dans le vestibule du nouvel édifice administratif.

Les cérémonies officielles d'inauguration eurent lieu sur une plate-forme, érigée sur la grande pelouse de la Ferme expérimentale centrale, sous la présidence de l'hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Il y avait également sur la plate-forme, aux côtés du Premier Ministre, W. L. Mackenzie King, le Dr G. H. Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, le Dr E. S. Archibald, directeur des fermes expérimentales, et W. E. Saunders, de London, Ont., fils du Dr William Saunders. Parmi les nombreux hôtes distingués qui assistaient à la cérémonie, il y avait des sénateurs, des députés, des représentants d'Ottawa et de Hull, et un grand nombre de citoyens en vue.

En présentant le Premier Ministre, l'hon. James G. Gardiner déclara que le nouvel édifice portait le nom d'un homme qui avait rendu des services signalés à l'agriculture canadienne en établissant les fermes expérimentales il y a un demi-siècle. La beauté des abords de ces fermes rappelle également le nom du Dr Macoun qui a pris une grande part à leur développement.

La grandeur d'un individu se mesure par l'influence qu'il a exercée sur la vie de ses concitoyens et par le fait que son travail se continue, dit l'hon. W. L. Mackenzie King dans une adresse éloquente. C'est s'honorer soi-même que d'honorer un homme qui a tant fait pour le Canada, et il est juste que nous unissions dans un même hommage le Dr Saunders et le Dr Macoun. Tous deux avaient la même nature et le même esprit scientifique. Tous deux étaient humbles d'esprit et de cœur et possédaient des dons exceptionnels.

L'inscription sur la plaque du Dr Saunders est la suivante:—Edifice William Saunders. Dédié à la mémoire de William Saunders, C.M.G., L.L.D., F.L.S., premier directeur des fermes expérimentales, 1886-1911, en reconnaissance de ce qu'il a fait pour l'amélioration des céréales et des plantes horticoles. Né en 1836. Mort en 1914. Cet édifice fut érigé en 1936 sur le site de son ancienne résidence.

Le cadran solaire à la mémoire du Dr Macoun est au centre du Jardin-souvenir Macoun. Le comité souvenir se composait de F. C.

JUIN 1936

Le Soleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.
P. L. le 5, à minuit 22 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin.

N. L. le 19, à minuit 15 m.
P. Q. le 26, à 2 h. 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil
22	Lundi	b	Saint Paulin, Ev. Conf.	3 52 7 43
23	Mardi	b	Vigile de saint Jean-Baptiste.	3 52 7 43
24	Merc.	b	Saint JEAN-BAPTISTE, Conf.	3 53 7 43
25	Jeudi	b	Saint Guillaume, Abbé.	3 53 7 43
26	Vend.	b	Oet. du Sacré-Cœur, dbl. maj.	3 53 7 43
27	Sam.	b	Vigile (antéc.) des Saints Apôtres Pierre et Paul.	3 54 7 43
28	DIM.	vr,b	IV apr. la Pentecôte.—Sol. Saint Jean-Baptiste.	3 54 7 43

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

**Une chance à tous
NOS ABONNES**

Recrutez **UN** nouveau lecteur au
"BULLETIN de la FERME"
Vous gagnerez votre abonnement
pour un an

LE PRO

Le système fédéral d'...
pour les agneaux, qui
faire venir dans l'Est...
des agneaux des grands
l'Ouest pour les engrasse...
vient de terminer sa troisième
année laissant de beaux...
aux ranchers aussi bien qu'aux...
seurs. L'établissement de...
facilité par la coopérative...
nistère fédéral de l'Agriculture...
mis en marche, des ranch...
et des cultivateurs de l'Est...
ment de l'Association des...
de laine du sud de la Saskatchewan...
des cultivateurs de l'Ontario...

Près de 30,000 agneaux...
étaient engrangés sur les fermes...
l'hiver dernier, et la majorité...
eux ont été achetés au...
nourrisseurs, mais tous...
l'aide, soit sous le système...
agneaux d'engrais ou sous...
d'engrangement des agneaux...
trice de l'engrangement...

ASSEM

10 h. M. Mullie, le...
sident du Boerenbond...
la séance. Le Comité...
au complet a pris place su...
l'exception de Mgr Luytga...
nier général, retenu pour m...

Nous remarquons: M. Dievoet, vice-président du...
M. le Chanoine Colpaer...
Colen, M. le Prof. De V...
M. Raport et M. Conix...
à sa gauche M. Van Orsh...
présente M. le Ministre de...

Après la prière M. Van...
sente le nouveau président...
bond: M. Mullie. Puis...
le souhait de bienvenue à...
assistance qui comprend...
délegués des guildes loca...
salle debout, il rend un hom...
à la mémoire de notre Ré...
Président salue ensui...

ntés présents, parmi les...
notons: MM. les Séna...
Smets, Smits; les dépu...
Beckers, Delpuit, Maen...
Eynde, de Kerchove d'...
Vande Velde, député per...
rein, ancien président; M...
nomé principal et la plus...
bres du Conseil Supérieur...

S'étaient fait excuser:...
De Boodt, Sobry et Rut...
Van Hecke et le dépu...
Cornille.

A l'absence de Mgr L...
Conix donne lecture du...
l'activité sociale du Bo...
cours de l'exercice 1935.

M. Conix donne l'...
port sur l'activité de...
nomiques du Boerenbon...
extrayons les données...
ci-dessous.

A.—SON ACTION

Au cours des premiers...
cice la situation de l'ag...
l'horticulture fut particuli...
bre, mais après les évén...
mars celle-ci s'est lente...

Quant au Boerenbon...
difficultés éprouvées par...
de crédit au cours de l'a...
pu poursuivre normaleme...
comme on pourra d'aille...
compte.

Cent trente-deux inscriptions

Dix-neuf cultivateurs de plus qu'en 1931 participent au concours du Mérite Agricole de 1935

Dans la 2e région agricole

CENT trente-deux cultivateurs de la région agricole No 2 de la province de Québec ont transmis à date leur inscription au concours du Mérite Agricole qui sera jugé au cours des mois de juillet et d'août. Ce chiffre représente une augmentation de 19 concurrents sur le total des cultivateurs qui participaient à ce concours il y a cinq ans dans les mêmes comtés. Il est toutefois possible que le chiffre actuel s'accroisse encore.

Etant donné le nombre de formules qui nous ont été demandées par les agronomes et les cultivateurs intéressés, a déclaré M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, en communiquant ces détails à la presse, "nous pouvons nous attendre encore à ce que quelques inscriptions nous parviennent par les prochains courriers, et il se peut que le grand total des concurrents atteigne cent cinquante, s'il ne le dépasse pas. Tout laisse prévoir que le concours du Mérite Agricole sera un plein succès. Toutes les inscriptions ont été recommandées par les agronomes de cette région, ce qui veut dire que les juges auront à faire l'expertise de fermes bien préparées pour subir cette épreuve agricole. Ces juges seront nommés sous peu et se mettront au travail immédiatement.

ment, afin de pouvoir terminer leur expertise avant la tenue de la prochaine exposition provinciale de Québec, alors que les noms des lauréats seront proclamés au cours d'une manifestation publique".

Des dix-sept comtés de la 2e région agricole, celui de St-Hyacinthe se classe en tête avec un total de 33 concurrents. Le comté de Missisquoi vient ensuite avec 22 inscriptions. Les entrées par comté se répartissent comme suit:

Bagot	7
Brome	8
Chambly	2
Compton	7
Drummond	10
Iberville	11
Missisquoi	22
Richelieu	...
Richmond	8
Rouville	...
Shefford	5
Sherbrooke	1
Stanstead	5
St-Hyacinthe	33
St-Jean	8
Verchères	2
Yamaska	3
Total	132

Total 132

Un concours d'embellissement

Ouvert à une centaine de fabriques de beurre et de fromage par la Société d'Industrie Laitière

\$661.00 offerts en prix

ENCOURAGÉE par le succès qui couronne chaque année son concours d'embellissement des fabriques de beurre et de fromage, la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec a ouvert un 6e concours de ce genre qui intéresse cette année les comtés de Joliette, Montcalm, Labelle, Papineau, Témiscamingue, Abitibi, Gatineau, Hull et Pontiac. On compte environ cent fabriques dispersées à travers ces neuf comtés de l'ouest de la province.

Cette nouvelle a été communiquée à la presse par M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, qui a ajouté qu'un total de \$661.00 en prix sera distribué entre les meilleurs concurrents, comme suit: \$75, \$65, \$60, \$55, \$50, \$45, \$43, \$41, \$39, \$35, \$33, \$30, \$28, \$25.

Ce concours d'embellissement, qui est

propre à rendre nos campagnes plus attrayantes en donnant aux fabriques un coup d'œil plus agréable, plus coquet, s'est ouvert avec la saison de fabrication et sera jugé par M. E.-U. Chevalier, sous-inspecteur général des fabriques de la région. Les résultats en seront publiés à l'automne.

"Le but de notre Société en organisant de tels concours", a ajouté M. Dion, "n'est pas d'imposer des dépenses extraordinaires aux fabricants. Nous leur recommandons seulement de procéder à un travail d'embellissement qu'ils sont capables d'accomplir eux-mêmes, et à peu de frais: un peu de peinture ou de chaux à l'occasion, le redressement des allées et le souci d'une propreté générale suffisent à transformer l'aspect d'une fabrique et de ses abords, et c'est autant de gagné pour la beauté du paysage et l'agrément du touriste".

Nunnick, président du comité souvenant Macoun du Conseil canadien de l'horticulture, et du Dr E. S. Archibald, directeur des fermes expérimentales fédérales. R. W. Oliver a dessiné le jardin-souvenir, et Arthur Kellett, le cadran solaire.

COLONISATION
Le rapatriement

Les journaux nous apportaient, l'autre jour, la nouvelle d'une motion sur l'immigration, présentée par M. le sénateur Sauvé où, entre autre chose, on peut lire ce qui suit:

"b) le rapatriement des Canadiens émigrés devrait être efficacement encouragé avant tout autre immigration;"

Cela nous rappelle que pour plus de trois quarts de siècle, nous poussâmes en dehors du pays la population native canadienne.

Par milliers, chaque année les Etats-Unis recevaient nos hommes tout faits, prêts à aider au développement économique du pays. Ils furent une source de richesse pour le pays qui les reçut et les mit au travail.

Cet exode des nôtres est arrêté, parce que les Etats-Unis ne veulent plus recevoir nos gens.

Il y a quelques années, après une entente entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa, un mouvement en sens contraire avait été organisé.

Il faut admettre que cela laissa fort indifférents la plupart des Canadiens mais il se fit du rapatriement quand même.

Il y a quatre ans, le gouvernement d'Ottawa se désintéressa complètement du rapatriement.

L'honorable M. Laferté, alors ministre de la Colonisation, décida de continuer cette politique aux seuls frais de la province de Québec.

Lui parti, les crédits accordés à cette œuvre furent abolis.

Le rapatriement s'est continué quand même, en dépit de l'indifférence des Canadiens quant à ce qui regarde le retour de leurs frères des Etats-Unis.

Il est déjà revenu jusqu'à 928 familles en une année. C'était au temps où les gouvernements de Québec et d'Ottawa aidait quelque peu au retour de ceux que notre négligence avait chassés du pays.

Nulle politique fut plus payante que celle du rapatriement, car les rapatriés, choisis avec soin, en plus de leur valeur comme capital humain, rapportèrent, en argent, en effets, plus de dix dollars pour chaque dollar dépensé à faciliter leur retour.

A cet appoint, comme valeur économique, il faudrait ajouter celle des propriétés rurales, fermes abandonnées pour la presque totalité, qu'ils remirent en culture.

Il est des milliers de Canadiens résidant aux Etats-Unis, encore propriétaires de fermes au Canada, qui ne demanderaient pas mieux que de revenir au pays, si nous facilitions leur retour.

La motion de M. le sénateur Sauvé est-elle une indication que nous allons rétablir la politique du rapatriement?

J.-ERNEST LAFORGE.